

Pau, vendredi 13 novembre 2020



**Madame Barbara POMPILI**  
**Ministère de la Transition écologique**  
**Hôtel de Roquelaure**  
**246 boulevard Saint Germain**  
**75700 PARIS**

Madame la Ministre,

Le Mouvement de la ruralité (LMR) souhaitait vous interpellier en urgence sur la politique menée par votre ministère et le gouvernement en matière de développement de l'énergie éolienne.

Aujourd'hui, vous n'êtes pas sans savoir que le choix de votre gouvernement, au travers de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), induit une accélération des projets de parcs éoliens sur le territoire national par les promoteurs qui y voient un effet d'aubaine. Une situation dramatique qui conduit à la « grande braderie » des territoires par les élus ruraux et les agriculteurs français, étranglés financièrement par la mauvaise situation économique due à la pandémie trouvant là une alternative financière lucrative.

Ainsi, nous voyons scandaleusement des projets éoliens prendre racine sur des parcelles forestières, des terres cultivables et proches des habitations. Il y a même des projets dans des secteurs ayant déjà de fortes alertes sanitaires aux mépris des personnes malades et des enjeux environnementaux, pourtant largement dénoncés à la presse, aux parlementaires, aux autorités préfectorales et ministérielles.

Si notre Mouvement souhaite vous alerter sur ce sujet, c'est qu'il existe là un véritable problème de santé humaine et animale. Il y a déjà plus de cinq ans que le sénateur Jean Germain, dans son rapport sur l'éolien du 29 janvier 2015, alertait sur ce sujet. Ceci aurait dû conduire à plus de prudence de la part de vos prédécesseurs à la tête de votre ministère notamment au travers des projets de loi pour la transition énergétique.

En cela, historiquement, le discours du sénateur John Madigan le 17 mars 2014 confirmait, s'il le fallait, les risques induits par cette énergie. Malgré cela, la loi supposée écologique n'a pas pris en compte, dans son volet éolien, le moindre principe de précaution pour la santé humaine, animale et environnementale.

Pourtant ce sont de très nombreuses voix scientifiques, médicales et politiques qui ont alerté sur le risque que constitue l'énergie éolienne, à l'image du congrès des médecins allemands en date du 12 mai 2015 qui les a conduits à lancer une alerte sur les risques sanitaires dus à l'éolien et devant conduire à stopper l'éolien. D'autres personnalités à la suite de leurs travaux ont fait régulièrement part de leurs inquiétudes : Jerry Punch et Richard Jammes ont établi

l'importance des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz, Paul.D.Schomer ou encore le médecin danois Mauri Johansson. En France, l'Académie de Médecine, qui préconisait 1500 mètres d'éloignement avec les maisons, réclame en vain depuis 2006 qu'une étude épidémiologique sur le sujet soit menée. Plus récemment le laboratoire ToxSeek mettait en évidence des contaminations aux terres rares et des effets conjugués à l'exposition aux champs électromagnétiques sur la santé animale.

Madame la ministre, vous ne pouvez pas ignorer les effets des infrasons sur les riverains d'éoliennes capables de les percevoir : insomnies, migraines, nausées, acouphènes, pertes de concentration (ce qui est dangereux pour les salariés exposés à la pénibilité ou au volant, comme nous l'avons vu avec des chauffeurs de bus scolaires), arythmies et autres affections cardiaques, stress. D'ailleurs, l'industrie éolienne sait bien que ses machines émettent des infrasons dangereux pour la santé : cela a été mis en évidence par une étude de la NASA en 1985 (Dr Kelley). Vous ne pouvez pas ignorer les alertes remontées à votre ministère par les parents d'enfants autistes Asperger et de leur souffrance à proximité des éoliennes. Vous ne pouvez pas ignorer les milliers de bovins morts à proximité des parcs éoliens, des antennes relais et d'autres sources de pollution liées aux ondes, aux infrasons et aux champs électromagnétiques.

C'est un véritable écocide qui se joue devant vous et pour lequel votre ministère joue la montre au mépris des souffrances animales.

Madame la Ministre, après l'amiante, le sang contaminé et les pesticides, il est de mon ressort de vous alerter de ce danger sanitaire émergent afin que vous preniez les décisions qui s'imposent, faute de quoi vous vous exposez à rejoindre la longue liste de ceux qui savaient, mais qui n'ont rien fait !

L'heure n'est plus aux interrogations ni aux nouvelles créations de comités théodule ! L'urgence sanitaire humaine, animale et environnementale impose un moratoire pressant sur fond de principe de précaution.

Serez-vous, Madame la Ministre, un jour entachée par votre absence de prise de décision face aux multiples alertes des représentants, des scientifiques, des médecins, des associations et des citoyens ?

Manifestement, vous êtes informée de ces risques puisque les études en ce sens sont régulièrement diligentées par les autorités. Malgré tout, votre gouvernement fait le choix de continuer à développer massivement cette énergie sur le territoire national quitte à sacrifier la santé de nombreux français, celle de leurs animaux et de la biodiversité environnante.

Combien de milliers de bovins morts, de veaux difformes mort-nés, d'animaux d'élevage qui devront mourir dans d'atroces souffrances avant une réponse de votre ministère ? Cette situation scandaleuse conduira à la mise en cause pour maltraitance animale de celles et ceux qui n'auront rien fait pour stopper ces situations, pire, pour les avoir encouragées ?

Combien de Français vont devoir continuer à souffrir des infrasons et d'électrohypersensibilité par l'impact de ces éoliennes et combien de temps durera la contamination aux terres rares qui frappent autant les animaux que les hommes dans nos territoires ruraux.

Vous devez savoir qu'ils sont scandaleusement condamnés à la double peine par l'enfermement dû au confinement ce qui les empêche de pouvoir s'éloigner de leurs souffrances et des insomnies qui caractérisent certaines des pathologies dont ils souffrent ?

Je ne doute pas qu'un jour, notre république et la séparation des pouvoirs permettent de faire aboutir pour les citoyens une indispensable réparation avec la reconnaissance de fautes inexcusables pour mise en danger de la vie d'autrui et atteinte grave à l'environnement, voire pour écocide.

Madame la Ministre, il est urgent de stopper cette catastrophe sanitaire, environnementale et sociale. Le Mouvement de la ruralité LMR vous demande d'engager dans un premier temps et en urgence l'arrêt de toutes les installations d'éoliennes et de leurs alimentations électriques dans tous les territoires où des situations à risque sont connues des autorités d'État. Dans un second temps d'engager un moratoire sur cette énergie en engageant une mission scientifique sur les dangers des champs électromagnétiques, les infrasons basses fréquences et les contaminations aux terres rares

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

**Eddie PUYJALON**  
Président national LMR  
Conseiller régional LMR de Nouvelle-Aquitaine



Copie à Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé

Copie à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation